

L'ESTRAN de l'Île d'Arz

Bulletin communal - Juillet 2019 - n°34



Édito

L'Île d'Arz a repris vie avec les premiers rayons du soleil, les jardins qui refleurissent, les volets des maisons qui s'ouvrent à nouveau et les touristes qui reprennent leurs déambulations.

Cette année une nouvelle fois la fin du mois de mai était synonyme d'une grande activité avec le retour de la Semaine du Golfe qui fêtait sa 10^{ème} édition. Après de nombreuses interrogations et réunions nous avons réussi deux très belles journées sur notre caillou. On peut remercier les éléments qui nous ont été cléments car les prévisions n'étaient pas toujours réjouissantes les jours précédents. Un grand merci à tous les organisateurs et aux bénévoles ilendarais sans qui la machine ne tournerait pas aussi bien. Merci aussi aux restaurateurs et commerçants qui ont assuré le ravitaillement le jeudi midi pour le plus grand régal de tous. Comme l'a si bien dit le président de la Semaine du Golfe, cette année a été encore plus belle que 2017. Alors, vivement 2021 !

En dehors de ces activités, et depuis le dernier bulletin communal, l'équipe municipale a travaillé sur les différentes affaires de la commune.

Ce bulletin va vous informer sur les animations estivales à venir. Cette année le feu d'artifice aura lieu au mois de juillet sur le site du Moulin de Berno, et les Tréteaux de France seront en représentation pendant deux jours durant ce même mois les 20 et 21. Le mois d'août aura aussi ses animations habituelles (exposition, veillée, fest-noz etc,...). Le festival des Insulaires aura lieu cette année du 19 au 22 septembre sur l'Île de Batz. Tout au long de l'été, comme l'année dernière, des gendarmes seront présents sur l'Île pour assurer notre sécurité.

Encore une fois je vais rappeler à chacun de faire preuve de civilité pour que nous puissions vivre tous ensemble un bel été en famille, fait aussi de repos et du plaisir de séjourner dans notre cher Golfe du Morbihan.

Marie-Hélène STEPHANY

Sommaire

- Éditorial
- Bienvenue
- Semaine du Golfe
- Tréteaux de France
- Mégalithes
- Baignades
- Les Glénans
- L'Arz de lire
- Semaine du Golfe à l'Île d'Arz
- Sentiers côtiers
- ADMR
- ARZ Café chantant
- Vignoble
- Musée
- Vie pratique
- État-Civil



BIENVENUE À NOTRE NOUVELLE SECRÉTAIRE DE MAIRIE



La secrétaire de mairie est un rouage essentiel dans le bon fonctionnement d'une municipalité. L'arrivée de Gaëlle Rault-Matrat, fin mai, à la mairie a donc été un véritable événement.

« J'ai été élevée en Bourgogne, mais j'ai des origines bretonnes » tient-elle d'emblée à préciser. Le parcours de Gaëlle est pour le moins atypique. Titulaire d'une maîtrise d'administration économique et

sociale, avec une spécialisation en urbanisme, elle a été enseignante pendant 10 ans dans un lycée professionnel en secrétariat, économie et droit.

Désireuse de renouer avec ses origines bretonnes, en 2010 elle s'installe dans le Morbihan où elle travaillera dans différentes mairies tant en Centre-Bretagne que sur le littoral. Ce qui lui plaît dans ce métier ? Son côté polyvalent, sa technicité, mais aussi son côté relationnel : faire le lien entre les élus, les agents, les administrés. Pour Gaëlle, « service public » a un véritable sens.

Quand l'opportunité de travailler à l'île d'Arz s'est présentée, elle n'a pas hésité une seconde. « J'ai toujours été passionnée par les questions d'environnement, de littoral et d'urbanisme. Autant de questions cruciales sur une petite île. »

À cela s'ajoutent des motivations plus personnelles : « Je connaissais l'île. On allait s'y promener en famille quand j'étais petite. Je la trouve authentique, comme ses habitants. Les îledarais sont simples, directs et leur accueil a été très chaleureux ! »

Sachez encore que son grand-père était dans la marine marchande, et que la mer a toujours fait partie de la culture familiale. Alors, même si elle habite sur le continent, venir travailler sur une île, prendre le bateau deux fois par jour, n'est pas une contrainte pour elle : « Au contraire, c'est une chance de pouvoir bénéficier quotidiennement de ces paysages exceptionnels. »

Bienvenue à bord, Gaëlle !

Jean Loiseau

DU NOUVEAU POUR LES PETITS ET LES GRANDS !

En ce début d'été, deux nouveaux équipements sont mis à la disposition des îledarais.

Dans l'Espace Jean Danet, implantation d'une pyramide en corde que les petits îliens pourront s'amuser à escalader : rires et chutes (sans danger) garantis ! Jean Danet avait offert ce beau terrain à la municipalité en souhaitant qu'il soit dédié aux enfants : son vœu est respecté.

Merci à l'ex- association des Robinsons qui a permis cette réalisation.

Et comme il n'y a pas que les enfants qui ont le droit de s'amuser, deux terrains de pétanque sont installés à l'ombre des arbres de la Grée. Notre jolie place va retrouver le boulodrome qui l'équipait autrefois et dont beaucoup d'îledarais se souviennent. À quand le premier championnat ?

LA 10^{ème} SEMAINE DU GOLFE

Du lundi 27 Mai pour la « Petite Parade » qui est l'ouverture, jusqu'au samedi 1^{er} juin la « Grande Parade » de fermeture, nous en avons pris plein les yeux des plus de 1400 bateaux participants, gros et petits mais, tous splendides. Cette année nous avons eu plus de vieux bateaux mais surtout plus de spectateurs : on est venu parfois de loin pour être là et se remplir les yeux du spectacle de ces horizons saturés de voiles de toutes les couleurs.

Chez nous le mardi, nous avons eu l'incontournable journée à l'île d'Arz avec toutes les flottilles, la foule et l'ambiance qui emmène tout le monde dans la joie ; les associations étaient sur le pont pour recevoir ces milliers de visiteurs. Cette année nous avons renoué avec une réception du jeudi et les professionnels de la restauration de notre commune s'y sont mis manches relevées autour d'un concours de godille ; étaient invitées les flottilles 3, 4, 7 et 8 ce qui représente plus de 600 bateaux.

L'organisation d'une telle manifestation représente des mois de travail ; il faut rappeler l'idée directrice du créateur et toujours Président, Gérard d'Aboville, qui est de présenter notre patrimoine maritime dans l'écrin qu'est notre golfe, mais aussi de participer au développement des associations locales. Plus de 3500 bénévoles de ces associations préparent, accueillent, servent, organisent et animent partout dans le golfe : c'est un succès total dont il faut attribuer une part à chacun des bénévoles qui s'est mis au service de l'organisation. Merci à chacun pour sa participation et pour le plaisir que nous avons pris.

Frédéric Beaujean



ROBIN RENUCCI SUR L'ÎLE D'ARZ POUR LES 60 ANS DES TRÉTEAUX DE FRANCE 20 ET 21 JUILLET

Les Tréteaux de France tout un week-end sur l'île d'Arz : un véritable événement théâtral les 20 et 21 juillet prochains.

C'est un îledearais, Jean Danet, qui a créé les Tréteaux de France en 1959.

L'objectif ? Partager les grandes œuvres théâtrales avec tous les publics, et notamment les publics qui n'ont pas de structures théâtrales à proximité de chez eux. Puisqu'ils ne peuvent aller au théâtre, c'est le théâtre qui vient à eux.

Dirigé par Jean Danet jusqu'en 2001, repris par Marcel Maréchal jusqu'en 2011, c'est aujourd'hui le comédien Robin Renucci qui est à la tête de ce théâtre itinérant devenu un Centre dramatique national.

L'idée de faire venir les Tréteaux sur l'île d'Arz à l'occasion de leur soixantième anniversaire, l'idée de jouer sur l'île qu'aimait tant Jean Danet a immédiatement séduit Robin Renucci.

Quelle belle façon de lui rendre hommage !



© Raynaud de Lage

LE PROGRAMME DU WEEK-END

Samedi 20 juillet :

De 10h à 12h : atelier parents-enfants, entrée libre sur réservation (nombre de places limitées)

16h : Ping-pong (de la vocation)

(avec Solenn Goix et Julien Leonelli) 10€.

Ping-pong parle de nos chemins de vie ; comment découvrir ce qui nous épanouit, que sommes-nous prêts à faire pour réaliser nos vocations ? Les spectateurs sont amenés à partager leurs expériences. Un rapport direct avec le public pensé dès l'écriture. (Production Tréteaux de France, Centre dramatique national).

20h30 : L'Enfance à l'œuvre

(avec Robin Renucci et Nicolas Stavy) 15€.

Qu'est-ce qui, dans l'enfance, forge l'aspiration et amène la création ? Comment dans le noyau des émotions intenses de l'enfance se dessine une vocation ? Ce sont ces questions, soutenues par des textes de Marcel Proust, Romain Gary, Arthur Rimbaud ou Paul Valéry que Robin Renucci souhaite faire entendre, tout en dialoguant avec le piano de Nicolas Stavy. (Production Tréteaux de France, Centre dramatique national, en coproduction avec le Festival d'Avignon. Le spectacle a été créé le 7 juillet 2017 au Festival d'Avignon.

Dimanche 21 juillet :

De 11h à 13h : atelier de lecture à voix haute

avec Robin Renucci entrée libre sur réservation (nombre de places limitées).

16h : L'Enfance à l'œuvre

(avec Robin Renucci et Nicolas Stavy) 15€

(Production Tréteaux de France, Centre dramatique national, en coproduction avec le Festival d'Avignon. Le spectacle a été créé le 7 juillet 2017 au Festival d'Avignon).

Toutes les représentations auront lieu au Gourail.

Réservations par mail :

jean.loiseau@mairie-iledarz.fr



PAYSAGES DE MÉGALITHES

L'association « Paysages de Mégalithes » œuvre pour la connaissance, la mise en valeur et la préservation du patrimoine mégalithique de Carnac et du Sud Morbihan.

Un patrimoine souvent mal connu qui fait pourtant partie intégrante de la richesse de notre littoral, avec 550 sites répertoriés sur le pourtour du Golfe du Morbihan et de la baie de Quiberon.

Il y a les incontournables alignements de Carnac, le petit mont d'Arzon, la table des Marchands de Locmariaquer, le Cairn de Gavrinis... mais aussi bien d'autres sites : dolmens, tertres, tumulus, présents sur les communes alentour, dont l'île d'Arz, qui témoignent d'une diversité architecturale et d'une abondance exceptionnelle à l'échelle internationale.

Depuis 2012, l'association, composée d'élus, d'experts et de scientifiques internationaux, entreprend de faire classer au patrimoine mondial de l'Unesco cet ensemble exceptionnel. L'inscription dépend de sa valeur universelle au regard de critères établis et évalués par l'UNESCO.

Plusieurs étapes ont déjà été franchies. La prochaine aura lieu en octobre prochain lorsque sera présenté le projet de délimitation scientifique du futur classement auprès du Comité National des Biens Français. Actuellement l'ensemble des communes fait l'objet de relevés sur le terrain. Seules seront retenues les communes dont les biens répondent à un ensemble de critères scientifiques, et peut-être parmi elles l'île d'Arz et ses mégalithes.

Si le projet de classement aboutit, il devrait voir le jour en 2022.

Affaire à suivre !

Nadège Le Roux

Un lien à votre disposition :

<http://www.megalithes-morbihan.fr/un-patrimoine-unique.html>

BAIGNADES : RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

Avant d'enfiler votre maillot pour la nouvelle saison estivale, petit rappel du règlement :

Les baignades sont régies par trois types de régimes juridiques :

- les baignades interdites
- les baignades libres, non interdites et non aménagées (à ses risques et périls)
- les baignades autorisées et aménagées (surveillance obligatoire, poste de secours)

Sur l'île d'Arz, quatre zones délimitées (bouées jaunes) ont été aménagées (Brouel, Falaise, Penera, Rudevent).

Dans ces zones, la baignade est autorisée mais au risques et périls de l'usager (car, comme dans les zones de baignade libre, il n'y a ni surveillance, ni poste de secours).

En revanche, toute navigation y est interdite, y compris les engins de plage. Cela inclus aussi les kayaks, les paddles, les planches à voile, les kitesurfs.

Si vous voulez en savoir plus, si vous avez un peu de temps ou simplement si il pleut, voici les références des textes réglementaires et publications :

- Art.L2213-23 du code général des collectivités territoriales
- Ministère écologie, développement durable et énergie : Chapitre 240-1 Article 240-1.02

Arrêtés du 05/07/12 et du 06/05/19

- Préfecture Maritime de l'Atlantique :

Arrêté n°2011/46

Arrêté n° 2017/024

Arrêté n° 2018/024 portant dérogation à l'arrêté n°2006/40 du 29 juin 2006

Arrêté n° 2019/036 du 14 mai 2019

Arrêtés municipaux :

du 12 juillet 2004 (Brouel)

du 17 février 2012 (Falaise)

du 10 avril 2015 (Rudevent)

du 20 juin 2018 (Penera)

Site internet de la mairie (27 septembre 2016)

Vitrine de l'île d'Arz (8 octobre 2016)



50 ANS DES GLÉNANS À L'ÎLE D'ARZ

Le 18 mai dernier, la base des Glénans fêtait ses 50 ans. C'est en effet à Keroland en 1979, que les premiers stagiaires accompagnés de leurs moniteurs ont pu tirer leurs premiers bords et commencer à aménager le terrain actuel et à envisager de s'y installer durablement.

120 personnes se sont rassemblées et ont pris part aux festivités. Parmi les convives, on retrouvait de nombreux bénévoles, d'anciens chef de base, certains ayant œuvré activement à l'installation des Glénans sur l'île.

Anne Gallo, vice-présidente de la région, Denis Bertholom, maire de Larmor Baden et représentant du conseil départemental ainsi que Marie-Hélène Stephany maire de l'Île d'Arz, ont pu prendre la parole et réaffirmer leur soutien aux Glénans dans la réalisation de leur projet de rénovation à venir. Ils ont également souligné l'importance des Glénans dans la vie locale et littorale du golfe du Morbihan.

C'était en effet le bon moment pour l'association de présenter les travaux de rénovation de la base qui devraient débuter en novembre 2019 ; l'autorisation de travaux ayant été délivrée par la Mairie le 13 mai dernier. Ces travaux permettront principalement d'améliorer le confort dans les hébergements en rapprochant les espaces sanitaires des espaces nuit mais aussi en rénovant l'espace de restauration, trop petit actuellement et très bruyant. Les célébrations se sont prolongées par un déjeuner convivial sous le soleil, une navigation dans le golfe puis une soirée festive.

Camille de Balorre



LES PHARES ILLUMINENT LE FESTIVAL DE LECTURE



La quatrième édition de « L'Arz de lire », sur le thème des phares, a eu lieu les 26, 27 et 28 avril dernier devant un public nombreux et passionné. Le thème choisi, la qualité des intervenants, la richesse des échanges entre les écrivain(e)s et l'assistance ont fait de ce festival une vraie réussite.

En témoigne l'assiduité des spectateurs tout au long du week-end : le Gourail a fait salle comble, comme tous les sites où ont eu lieu des lectures. Ainsi le pigeonnier de Kernoël a accueilli jusqu'à 40 enfants !

À noter aussi le succès, au musée, de l'exposition de François Jouas-Poutrel « les phares du gardien de phare » qui sera, du coup, prolongée jusqu'à la fin de l'été.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont permis cette réussite avec une mention spéciale pour le théâtre de l'île d'Arz et sa prestation vertigineuse !

Jean Loiseau



Claudie Gallay



LA SEMAINE DU GOLFE À L'ÎLE D'ARZ : BRAVO ET MERCI !

Cette 10^{ème} édition de la SDG est née avec les forceps après nombre de négociations entre le directoire et les instances préfectorales. Il y aura eu des couacs et des améliorations seront à apporter pour 2021 mais la fête fut belle !

Le « mardi de l'île d'Arz »

Vous n'y couperez pas, c'est une institution... Toutes les flottilles sont conviées à rallier la baie de Penera ce jour-là pour le 1^{er} grand rassemblement.

La météo fut un peu capricieuse mais, si l'on excepte quelques gouttes, le temps était agréable.

Mister Paëlla, fidèle au rendez-vous, a vendu plus de 1500 parts. Le bar associatif a écoulé des litres de boissons, et 120 kg d'huîtres ont été engloutis (Merci à Yvonnig Jegat, lui aussi fidèle au poste !).

Le Rô a vu le Cercle de Crac'h, emmené par les Penn sonneurs Josick Allot, Jérôme Le Blevenec, Guénolé Keravec et son compère, enchaîner an dro et ridées.

Les Gâs de l'almanach, les « anciens » de Taillevent nous ont offert chants de mer et chants de marins et la chorale « Arz café chantant » a fait honneur au caillou.

Sous un des barnums, vous avez pu admirer Gildas

Flahault (Artiste peintre, créateur des affiches de la SDG... et pas que !) : il a peint en « live » pendant près de 4h, inspiré par la vue de la baie et parfois encouragé par le violoniste Mélaïne Favennec.

Gildas offre la toile peinte à notre île... Merci ! À leurs côtés, vous pouviez trouver Eugène Riguidel, Nono, Jacques de Certaines et Jean Bulot - nos deux écrivains lledarais, qui dédicaçaient leurs livres - et des bénévoles de l'Almanach.

La fréquentation du site est estimée à 5000 personnes.

Le jeudi 30 mai

Souvenez-vous, il y a deux ans, nous n'avions pas eu de jour n°2... Il a fallu négocier un peu, beaucoup... mais cela en valait la peine, non ?

Notre caillou a accueilli les flottilles 4, 7, 7bis et 8 (en partie, car certains étaient en régates !).

Le soleil et le vent étaient au rendez-vous, rien à dire. La fréquentation est estimée à 1400 personnes.

L'Escale, La Fontaine, Les Îles, La Ferme et La Marine ont proposé moules/frites, rougail, galettes, brandade, fromages, glaces, desserts variés et boissons. Il y en avait pour tous les goûts ! Le bar associatif gérait le vin.





Quand je repense aux gens qui patientaient devant les étals, je me dis que personne n'est parti le ventre vide !

Les animations furent diverses et variées : la fanfare Menace d'Éclaircie, les danseurs-acrobates « Zéphyr » (Merci au chantier du Guip de me les avoir proposés !) et Soulfyah ont régalé les spectateurs. Une première, le concours de godille : même si le micro n'a pas fonctionné, et que donc peu de gens ont été prévenus, 40 courageux/euses se sont élancés sur le parcours (Merci à Pierre Wattiez et Jean Bulot pour leurs plates). Bonne humeur et fous rires garantis ! Tout le monde est reparti enchanté des lots offerts par nos commerçants.

Merci

Un coup de chapeau au service de rade (et de cale) géré par l'AUMIA et son président Jean-Pierre Tiffou : pas moins de 11 bateaux le mardi et 7 le jeudi ont assuré les transports, et des binômes veillaient à la sécurité sur la cale. Merci aux Glénans, à Jeunesse et Marine, aux douanes et à Arradon d'avoir soutenu nos bénévoles. Une dédicace à FX Briand, en service dès le lundi soir pour ceux qui mouillaient en baie de Pénera après la parade d'ouverture.

À l'île d'Arz, nous savons nous mobiliser pour mettre en avant notre caillou : bravo aux 70 bénévoles qui se sont relayés à terre. Un clin d'œil aux responsables de la sono, Maxime, Glen et FX.

Merci aux responsables des courses, du camion-frigo, des divers transports.

Tout mon respect aux « filles et gars de la mairie » que j'ai exploités : ils œuvrent dans l'ombre et ont toujours le sourire !

Un immense merci aux bénévoles, peu nombreux, présents dès 8h et actifs à 18h lorsqu'il faut ranger et nettoyer le site.

Excusez-moi si j'en oublie. Un mot spécial pour remercier Eric et Stéphane (accompagnés de Richard) qui ont répondu sans jamais faillir à mes demandes parfois exotiques ! Bises à « ma bigoudène ».

À tous, bravo et merci ! Rendez-vous est pris pour 2021 et avant, le 6 juillet, pour le repas des bénévoles... mais chut, ça se prépare...

Nolwenn Boinot

Ps : **Anne Morice** (Coordinatrice maritime) : « Cette 10^{ème} Semaine du Golfe du Morbihan fut tonique, splendide et chaleureuse et ce en grande partie grâce à vous et vos équipes de chocs. Les équipages invités sont unanimes : les bénévoles de la Semaine du Golfe sont fantastiques ! Alors merci à tous, de notre part et de celle de tous ceux qui se sont régalés pendant cette semaine. »

Sarah, flot 7 : « Tout d'abord, je voudrais vous remercier, vous et tous les bénévoles, pour cette magnifique Semaine du Golfe, la première à laquelle j'ai pu participer. Merci encore et j'attends avec impatience le prochain événement en 2021. »

Hermit, flot 7 bis « Nous avons passé une semaine magnifique et recueilli des souvenirs inoubliables. Merci de tout cœur à ceux qui ont œuvré pour cela et ont rendu possible un rêve ».

NOTRE CENTENAIRE

Si vous voyez cette dame âgée arpenter aux beaux jours les chemins de Pénero, et même aller jusqu'au Bourg, c'est elle, notre Centenaire : Andrée Lafon Couëdel. Née à Pénero le mois de l'armistice de la Grande Guerre, aînée d'une fratrie de 4, elle fut une des premières personnes de l'île à avoir eu le Bac.

Partie dans la Capitale et intégrant l'ENS Cachan, elle exerça 40 années durant le métier de Professeur de Mathématiques. Et même si l'hiver se passe pour elle dans son appartement de Rueil, elle revient néanmoins chaque année avec bonheur passer les longs mois d'été dans son village natal. Vie saine et amour de la marche sont, à ses dires, les raisons de son exceptionnelle santé

Souhaitons-lui de passer encore de nombreux étés sur l'île...



LES EFFORTS POUR RESTAURER LE CHEMIN CÔTIER VONT-ILS ABOUTIR ?

Les efforts pour restaurer le chemin côtier vont-ils aboutir ? Il y a près d'un quart de siècle, Jo Le Rohellec s'est battu pour créer un sentier côtier qui a été inauguré par le Préfet. Depuis, attaques de la mer, érosion, entretien réduit du fait de son coût et des réglementations... l'a rendu impraticable sur divers tronçons. En 2015, dans le cadre d'un groupe de travail de l'Agenda 21, une vingtaine de bénévoles en ont réalisé un état des lieux détaillé. Cela a permis d'engager des discussions avec la DDTM, le Département, l'agglomération pour envisager sa rénovation. 56000 euros ont été investis en 2016-2017 avec 65% de subventions ; cela a permis de sécuriser quelques centaines de mètres. Était-ce possible tant financièrement que du point de vue réglementaire d'envisager de reprendre les 17 km de côte ? Hélas non et nous avons opté pour un itinéraire piéton plus varié (en partie le chemin côtier et en partie d'autres voies valorisant les sites de l'île et notamment le bourg avec la Mairie, le CIPM et ses commerces).

Après de longues discussions et études, le Département et GMVA, en accord avec la DDTM, ont décidé de valider un chemin de petite randonnée (PDIPR) de 13 km et un itinéraire vélo respectant les réglementations du sentier côtier. Pour ce faire, les travaux sont importants (terrassements, passerelles, signalétique, balisage...). Ils seront pris entièrement en charge par le département et l'agglomération et devraient se faire en septembre et octobre, avec une inauguration à la Toussaint 2019... 25 ans après la création du chemin côtier et 4 ans après la reprise du projet.

Jacques de Certaines



ADMR



De nouvelles bénévoles à l'A.D.M.R.

L'ADMR de l'île d'Arz vient d'étoffer son équipe avec la venue de nouvelles bénévoles.

Un groupe qui depuis quelques mois s'investit en rendant visite aux clients ADMR de l'île.

Ces actions permettent de créer du lien et d'être à l'écoute des clients fidèles ou nouveaux à l'association.

Une salariée professionnelle intervient aussi pour la réalisation des tâches liées au maintien à domicile des clients sur l'île et accompagne les personnes ayant besoin d'un suivi personnalisé pour les aider au quotidien.

Entretien du cadre de vie, accompagnement pour les courses, préparation des repas...

Aides au quotidien, dans la durée ou de manière ponctuelle... sont autant de tâches réalisables suivant les demandes des clients.

L'ADMR de l'île d'Arz vous propose un service de qualité qui permet de faciliter la vie des personnes âgées, familles et des personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations : contactez le 02.97.43.23.07 à l'ADMR de Vannes.

Ces nouveaux bénévoles se déplacent à domicile pour évaluer vos besoins.

Dès le mois de septembre, une permanence mensuelle au « Gourail » sera remise en place pour répondre à vos questions.

Les bénévoles ADMR de l'île d'Arz



ARZ CAFE CHANTANT



L'anglais s'est invité cette année dans notre répertoire, pour nous permettre de fêter comme il se doit la St PATRICK avec Festiv'arz en mars. Molly Malone a longtemps « hanté » nos nuits ! Avant cela nous avons animé un après-midi chants de Noël avec les pensionnaires de la maison de retraite d'Arradon qui nous ont réservé un accueil très chaleureux et le marché de Noël organisé par Festiv'arz. La semaine du Golfe nous a donné l'occasion de chanter sur scène des chants de marins tirés de notre répertoire. La fête de la musique sera notre dernière prestation avant l'été et la chorale prendra ses vacances du 19 juillet au 6 septembre.

Le groupe composé actuellement de 26 personnes (dont 9 hommes) répète tous les vendredis au Gourail et tourne en hiver avec au moins 15 chanteurs. Il est accompagné par Marcel à l'accordéon et Jean- Claude à la guitare. L'ambiance y est très conviviale et toutes les occasions sont bonnes pour organiser de sympathiques rencontres entre nous. N'hésitez pas à pousser la porte pour nous rejoindre ! Nous vous souhaitons un très bel été festif et ensoleillé !

Dominique Noblanc

(Dessin de Sylvie extrait de son carnet de voyage)



UN VIGNOBLE SUR L'ILE D'ARZ : IN VINO VERIT'ARZ

À partir du V^{ème} siècle, compte tenu du rôle symbolique joué par le vin dans la pratique du culte chrétien, ce sont surtout les évêques et les moines qui ont implanté la vigne là où elle n'existait pas. Ainsi pour l'île d'Arz, ce sont les moines de St Gildas de Rhuys qui l'ont introduite en s'y établissant au IX^{ème} siècle.

Desmond Seward in « Le moine et les Vins » écrit : « On a du mal à évaluer toute l'étendue de la contribution monastique à l'histoire du vin, au moment des invasions barbares et de la destruction de l'empire romain, ce sont les moines qui ont sauvé la viticulture ».

Dans l'étude historique sur le Manoir de Kernoel effectuée par G. Kuhn de Chizelle, on trouve dans le partage des biens de 1734 de Jean Touzé du Guernic, propriétaire de Kernoel, les biens suivants : « la grande vigne au nord des maisons de 565,25 cordes (3ha50), la vigne de Glor Blaye de 259,75 cordes (1ha60), la vigne des Marais de 136,3 cordes (8314 m²).

On a entendu, de longue date, dire que le vin de l'île d'Arz était de la piquette, mais il n'empêche que Cayot-Delande, historien du Morbihan, écrit en 1833 : « L'île d'Arz : on y cultive la vigne.

Le vin qu'on y fabrique se consomme sur les lieux et est préféré par les habitants à celui qu'on titre de Nantes. » rien que ça ...

Ainsi le projet de réimplanter un vignoble sur l'île d'Arz est un juste retour des choses !

Octobre 2019 : année des premières vendanges avec une vinification dans notre chai qui sera prochainement construit. L'opération qui permet de transformer le raisin en vin s'appelle la vinification. Il faut environ 1,3 à 1,5 kg de raisin pour obtenir un litre de vin.

Nous espérons récolter environ 300 kg de raisin... Les étapes essentielles de la vinification sont l'égrappage, le pressurage, (la macération) et la fermentation.

La fermentation alcoolique est un phénomène naturel au cours duquel les sucres du raisin se transforment en alcool sous l'action des levures. Cette transformation s'accompagne d'un dégagement de gaz carbonique. Après le pressurage,



le vin est clarifié, stabilisé puis élevé. Au terme de celle-ci, le vin est filtré avant d'être mis en bouteille, pour nous sans doute en avril/mai 2020.

La particularité de la vinification en blanc est l'absence de macération. La vendange foulée est immédiatement pressée afin d'éviter tout contact prolongé entre le moût et les pellicules des raisins. Le moût séparé de toutes impuretés et parties solides, va fermenter.

Un vin blanc s'exprime généralement par sa fraîcheur et sa nervosité dues à un bon niveau d'acidité.

Pourquoi assembler des cépages ?

L'assemblage permet aux vignerons d'obtenir des vins plus complexes que s'ils n'utilisaient qu'un seul cépage. Nous avons trois cépages : pinot gris, pinot blanc et chenin blanc. Cette technique est d'abord une façon de jouer sur la maturité : d'une variété à l'autre, les raisins ne mûrissent pas au même rythme. Mélanger plusieurs cépages offre

ainsi la possibilité d'apporter un peu d'acidité à un vin blanc qui manque de vivacité. C'est également un bon moyen de multiplier les arômes.

À quel moment procède-t-on à l'assemblage ?

Certains élèvent leurs vins issus de différents cépages ensemble : le mélange est fait dès la mise en cuves, ce sera très certainement notre cas. Les cépages peuvent être vinifiés ensemble ou séparément.

Rendez-vous sur le terrain en octobre avec les sérateurs...

D. LORCY

(Wikipédia partie technique)





MUSÉE « MARINS & CAPITAINES » ET GALERIE D'ARZ

Saison 2019 : une saison avec des expositions et des conférences alliant qualité, originalité et diversité.

Quelle programmation pour la saison 2019 ?

Tout au long de l'été vous pourrez découvrir **François Jouas-Poutrel** (qui fut gardien de phare des Roches-Douvres pendant 21 ans) sur le thème : **« Les phares du gardien de phare »**
« Comment cela a-t-il commencé ? Sans doute un soir, devant un film à la télé, pas assez passionnant pour retenir mon regard... Sur un coin de la



Musée
MARINS & CAPITAINES
ÎLE D'ARZ

table de la salle à manger, je feuillette quelques pages sur Mathurin Meheut, un peintre breton. Et une question me vient à l'esprit : « Comment aurait-il fait pour peindre le phare, ici ? »

Pourquoi cette idée ? Au début, il s'agit tout simplement d'un petit exercice de dessin, pour tuer le temps...

Un fusain, deux crayons de couleur, deux ou trois feuilles de papier à dessin noircies rapidement et ça y est, je tiens un semblant de Méheut ! Mais de là à en faire une série, l'idée était encore bien inexistante... Et puis la suite est venue un peu par hasard, comme cela arrive si souvent en peinture... »

À découvrir 40 peintures du phare « à la manière de... »

Du 3 au 17 juin, exposition des élèves de l'école avec, cette année encore, un thème surprenant : Géométrie... tout un programme !

Quels seront les artistes à l'honneur cet été ?

Comme chaque été nous aurons 9 artistes qui vont venir exposer leurs œuvres du **17 juin au 9 septembre** : Solen Olivier, Patrick Samson, Patrice Calamel, Catherine Bourdier, Caroline Legrix-Colin, Lise Hascoet, Michel Charlier, Christiane Huet et Christian Houeix.

Donc de la variété dans les œuvres : photos, sculptures, gravures, peintures...

Et après l'été ?

Du 9 septembre au 30 décembre nous aurons une superbe exposition de 20 globes de mariés appartenant à M. Bruno Nogues, collectionneur passionné.

À la campagne, au 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle, la coutume voulait que la jeune épouse conserve sa couronne de mariée sous une cloche de verre posée sur un socle de bois, appelé globe de mariée. Le lendemain des noces, la mariée plaçait à l'intérieur de ce globe sa couronne de fleurs d'oranger.

Et pour les conférences ?

Le **mercredi 14 août** ce sera Maël Bulot sur l'art, conférence intitulée : « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'art contemporain... sans jamais oser le demander », tout un programme... et enfin une dernière conférence le **samedi 21 septembre** donnée par Bruno Nogues sur les Globes de mariés dans le cadre de son exposition.

Tous les détails sur :
www.musee-iledarz.com



Vie Pratique

MAIRIE : <http://www.iledarz.fr>

Courriel : secretariat@mairie-iledarz.fr

Mairie Le Prieuré - 56840 île d'Arz

STANDARD : **02 97 44 31 14**

- (Répondeur en dehors des heures d'ouverture)

Heures d'ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30
ou sur rendez-vous

ÉCOLE PUBLIQUE : **02 97 44 32 61**

AGENCE POSTALE : **02 97 44 31 00**

• Ouverture : du lundi au vendredi de 9h15 à 12h

SERVICE URGENCE :

• **Incendie et secours :** **18**

• **Infirmières :** **06 75 14 07 19**

• **Gendarmerie :** **17** ou **02 97 54 75 00**

DÉCHETTERIE : **02 97 68 33 81**

Ouverture de 9h30 à 13h20 le mardi et le vendredi,
de 14h30 à 16h20 le samedi

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE :

Ouverture à la Salle du Gourail :

le mardi de 10h à 12h et le samedi de 14h à 16h

Contact : F. PORSMOQUER au **06 40 23 12 78**
et Jacqueline POIDVIN

ADMR : Contact : Jean-Claude METER **02 97 44 30 56**
ou au **09 77 91 62 26**

TRANSPORTS MARITIMES :

Passagers : **Bateaux-bus du Golfe**

Horaires au **02 97 44 44 40** – www.finist-mer.fr

Marchandises : **Bateaux-bus du Golfe**

Réservations au **02 97 01 22 09**

BUS :

Transports Ildarais en correspondance avec les
bateaux au **02 97 44 30 82** (le soir).

CAMPING : **02 97 44 33 97**

Courriel : camping@mairie-iledarz.fr

CIPM "Marins et Capitaines" :

<https://cip.iledarz.fr>

Tél : **02 97 48 65 84** ou **02 97 44 31 14**

Contact : cip@mairie-iledarz.fr

État-Civil

NAISSANCES

- **BRIAND Garance** fille de Jean et Agathe BRIAND
née le 08 janvier 2019 à Saint-Nazaire
- **RICHARDS Alden** fils de George et Mélanie RICHARDS
né le 9 avril 2019 à Vannes

MARIAGES

- **WAMBA MBAKA Natân et GLOOR Louise**
8 juin 2019 à l'Île d'Arz

DÉCÈS

- **PEUCHANT Simone**
décédée le 19 novembre 2018 à l'Île d'Arz
- **LE DIABAT Marie-Françoise**
décédée le 13 décembre 2018 au HAVRE
- **GROUHEL Jean Claude**
décédé le 22 décembre 2018 à RENNES
- **BENOIT épouse MÉRIAN Rachel**
décédée le 23 février 2019 à VANNES
- **GLOOR Maurice**
décédé le 27 février 2019 à NANTES
- **BULOT Yvon**
décédé le 30 mars 2019 à l'Île d'Arz
- **TUAL Madeleine**
décédée le 6 juin 2019 à VANNES
- **METER Didier**
décédé le 20 juin 2019 à VANNES

Directeur de la publication : Marie-Hélène Stéphanly
Le Prieuré - 56840 Île d'Arz

Coordinateurs : Jean Loiseau & Jacques Poidevin

Réalisation : IOV Communication

Dépôt légal : n° 1678 -N°34 - 3^{ème} trimestre 2019